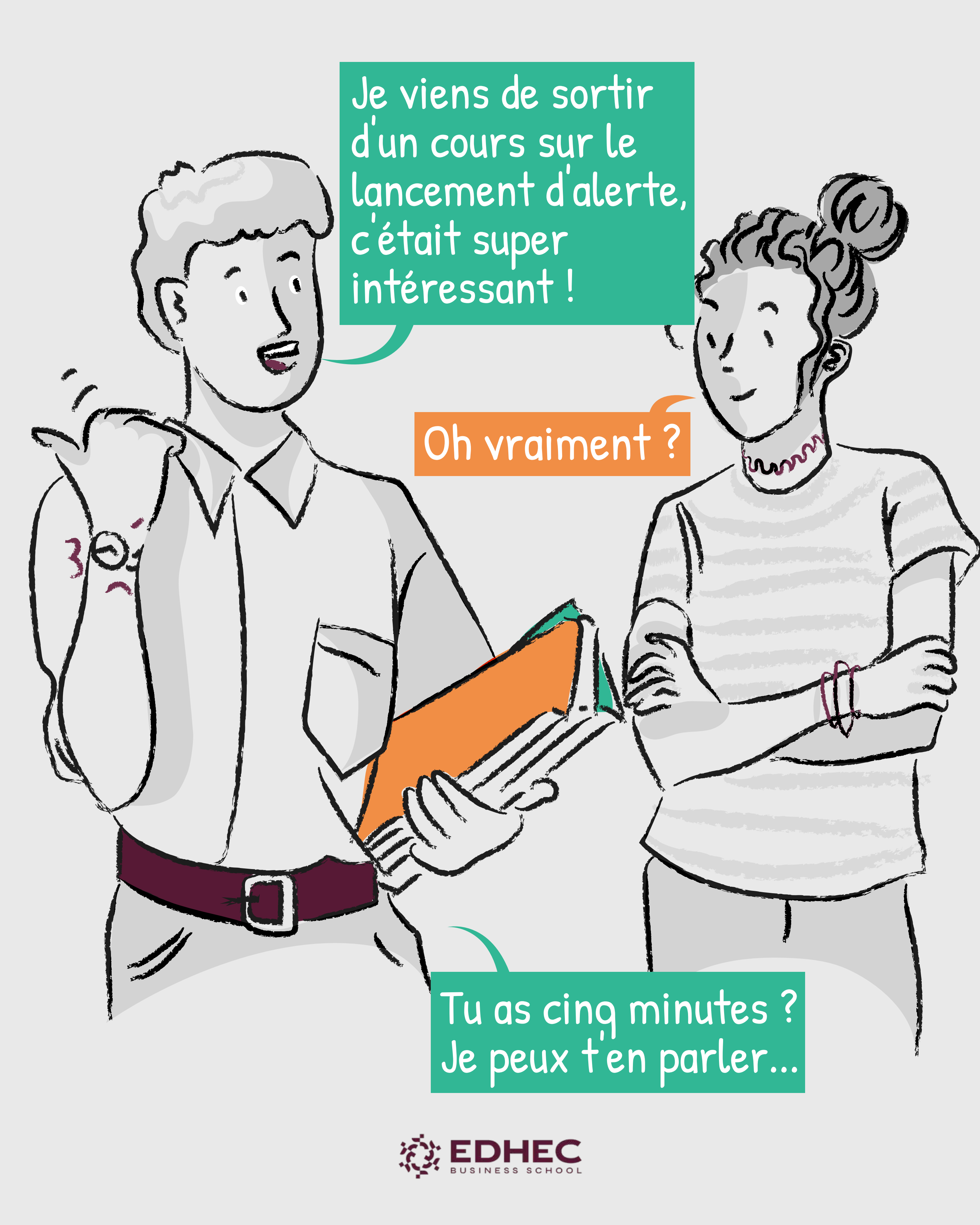




Repenser le lancement d'alerte

**le travail de
Wim Vandekerckhove**



Je viens de sortir
d'un cours sur le
lancement d'alerte,
c'était super
intéressant !

Oh vraiment ?

Tu as cinq minutes ?
Je peux t'en parler...

Laisse-moi te
présenter son CV...



Wim Vandekerckhove



- Professeur d'éthique
des affaires à l'EDHEC



- Conseiller de nombreuses
organisations internationales



- A dirigé l'élaboration d'une
norme consacrée aux systèmes
d'alerte professionnelle.

(ISO 37002:2021)



- A reçu plusieurs prix et
distinctions, dont le prix
d'excellence ISO en 2021

Il a aussi publié de nombreux livres, rapports...
et ses travaux sont largement cités et reconnus !

Alors, ce cours sur le lancement d'alerte ?

Tout d'abord, cette pratique consiste à signaler ou à divulguer des irrégularités, des fraudes ou des dangers au sein d'une organisation.

Comment ?

En les portant à l'attention d'un employeur ou d'une autorité administrative, ou en les rendant publics.

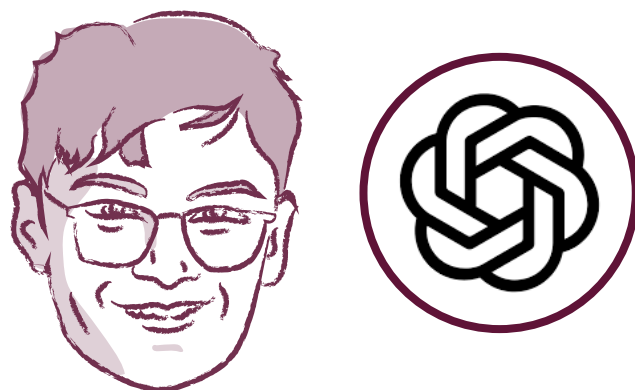
Exemples de lanceurs d'alerte :

Raphaël Halet



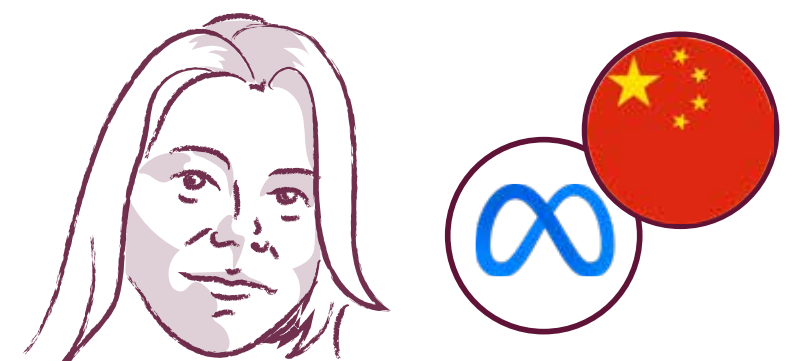
A révélé le scandale LuxLeaks (évasion fiscale généralisée)

Suchir Balaji



A révélé l'utilisation abusive de données protégées par le droit d'auteur dans l'entraînement des outils d'IA chez OpenAI

Sarah Wynn-Williams



A signalé un comportement complice de Meta dans la baisse de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression afin de pénétrer le marché chinois

De plus en plus de pays protègent le lancement d'alerte

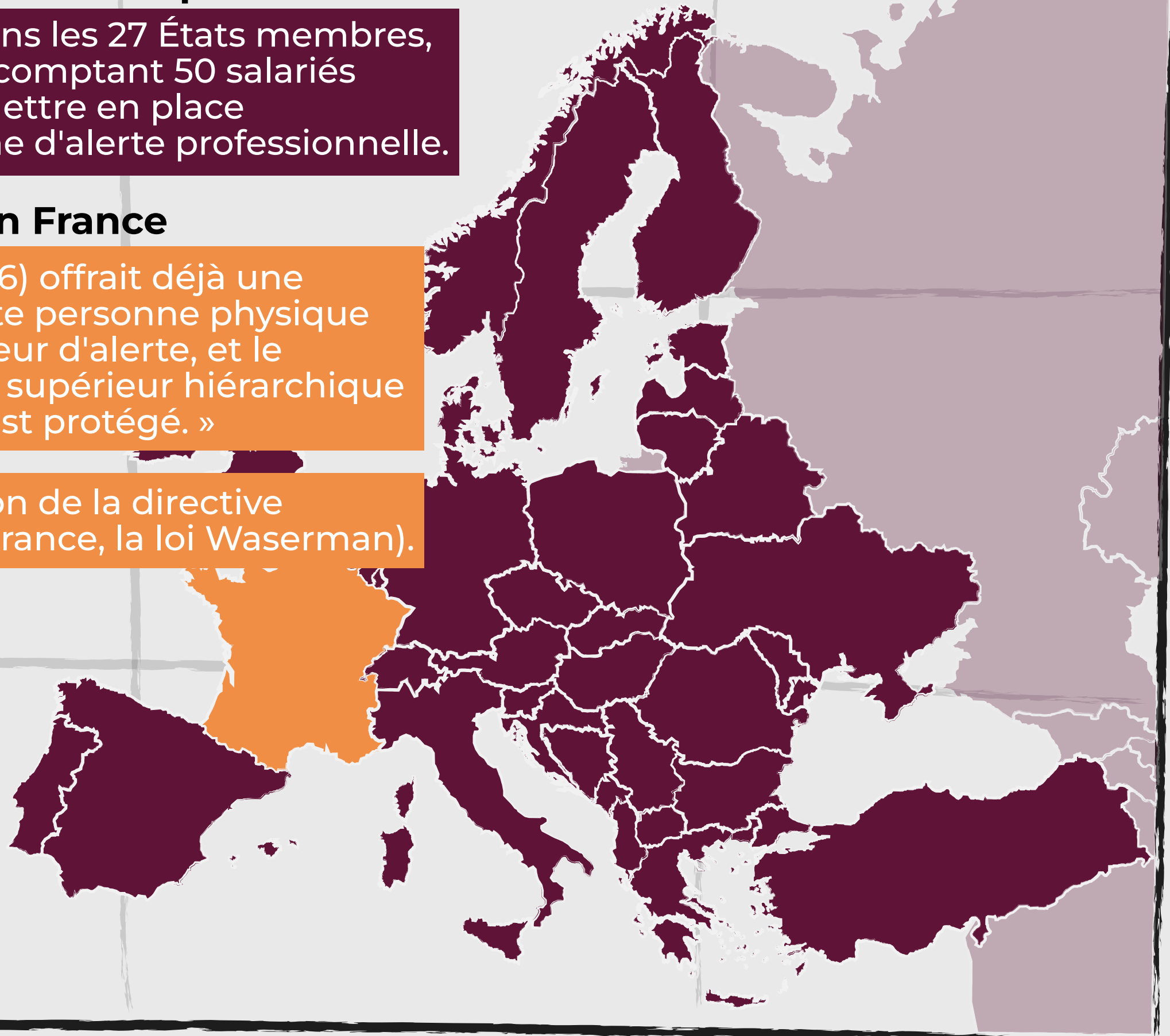
Dans l'Union européenne

Directive 2019 : dans les 27 États membres, les organisations comptant 50 salariés ou plus doivent mettre en place un système interne d'alerte professionnelle.

En France

La loi Sapin II (2016) offrait déjà une protection : « Toute personne physique peut être un lanceur d'alerte, et le signalement à un supérieur hiérarchique ou à un référent est protégé. »

2022 : transposition de la directive européenne (en France, la loi Wasserman).



Sauf que... selon Wim, cette transposition a compliqué les choses en France. Désormais, il faut passer par « le cadre de la procédure formelle d'alerte interne » pour être reconnu comme lanceur d'alerte.

Pour faire avancer les choses, il gère le projet européen BRIGHT.



Building **R**esilience through **I**ntegrity, good **G**overnance, and **H**onesty **T**raining

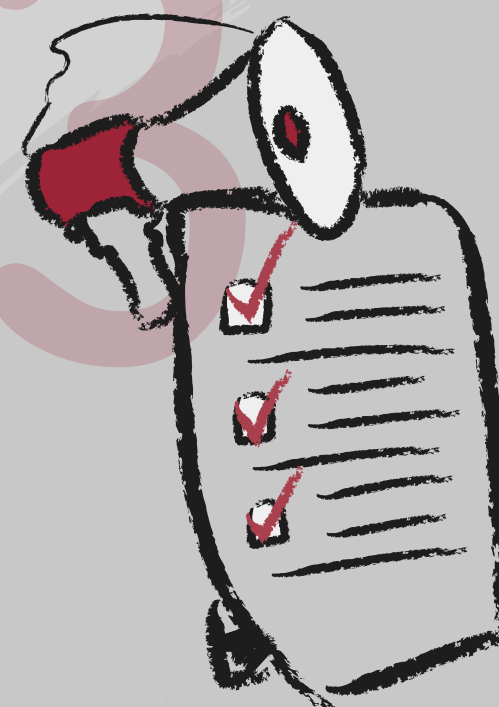
(Renforcer la résilience grâce à la formation à l'intégrité, à la bonne gouvernance et à l'honnêteté)



Recherche et développement d'outils



Plaidoyer et dialogue sur les politiques à mettre en œuvre



Guides pratiques pour aider les organisations à mettre en place des procédures d'alerte

Dans ce cadre, l'outil d'auto-évaluation Speak-Up Self-Assessment (SUSA) a été mis en place. Il s'agit d'une plateforme en ligne gratuite et anonyme qui permet aux professionnels d'auto-évaluer la conformité de leurs systèmes d'alerte avec la norme ISO et la directive européenne.

Le problème est que...



Les lanceurs d'alerte sont **souvent isolés**.



La gestion des alertes **au sein des organisations est souvent difficile**.



Les protections ne sont activées que **lorsque le mécanisme officiel est déclenché**.



Ceux qui gèrent les alertes en interne sont confrontés à **des attentes contradictoires** de la part des employés et de la direction.

Par exemple, Yasmine Motarjemi...

↳ A signalé la nocivité des produits pour bébés Nestlé.

↳ Elle a ensuite été placée sous la supervision de la personne impliquée, ce qui a bloqué ses actions.

↳ Puis elle a été licenciée.



Plus généralement, nous devrions passer de simples mécanismes de signalement (canaux d'alerte) à une véritable « culture de la prise de parole ».



Plus d'informations dans cet article !

Signalling Trustworthiness of Internal Whistleblowing Channels in Organisations: Temporality matters! (2025)

Alors... comment y arriver ?

Wim Vandekerckhove explique que ce n'est pas facile, mais que ce n'est pas impossible !
Il recommande aux organisations de...

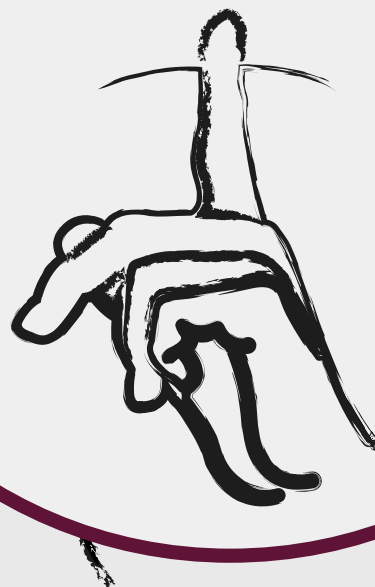


- Proposer non pas un seul, mais **plusieurs canaux pour diffuser les alertes.**
- Mettre en place des systèmes de suivi** dotés de ressources suffisantes et bénéficiant du soutien de la direction.
- Encourager les responsables** à réagir rapidement et à expliquer clairement les mesures prises.
- Informier régulièrement** les employés de l'avancement et des cadres juridiques.
- Évaluer les systèmes de lancement d'alerte** et les améliorer en permanence.

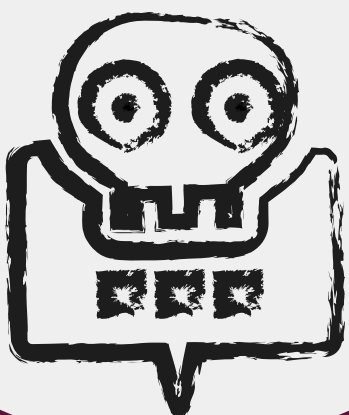
Waouh, ça fait beaucoup...

Et ce n'est pas tout ! Le professeur Vandekerckhove s'intéresse également à d'autres thèmes liés à la vie des organisations. Par exemple...

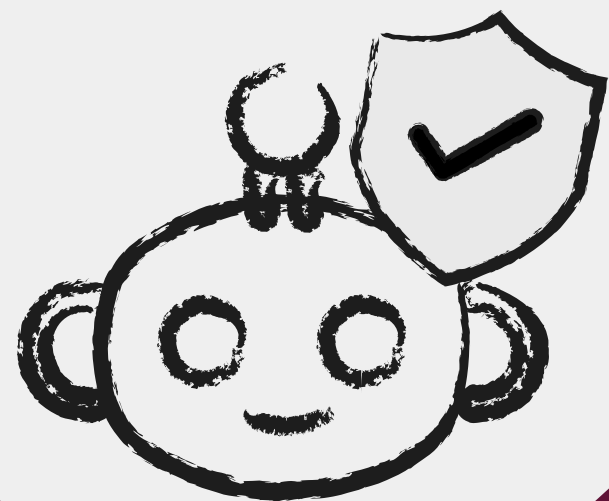
Les raisons
du silence
des employés

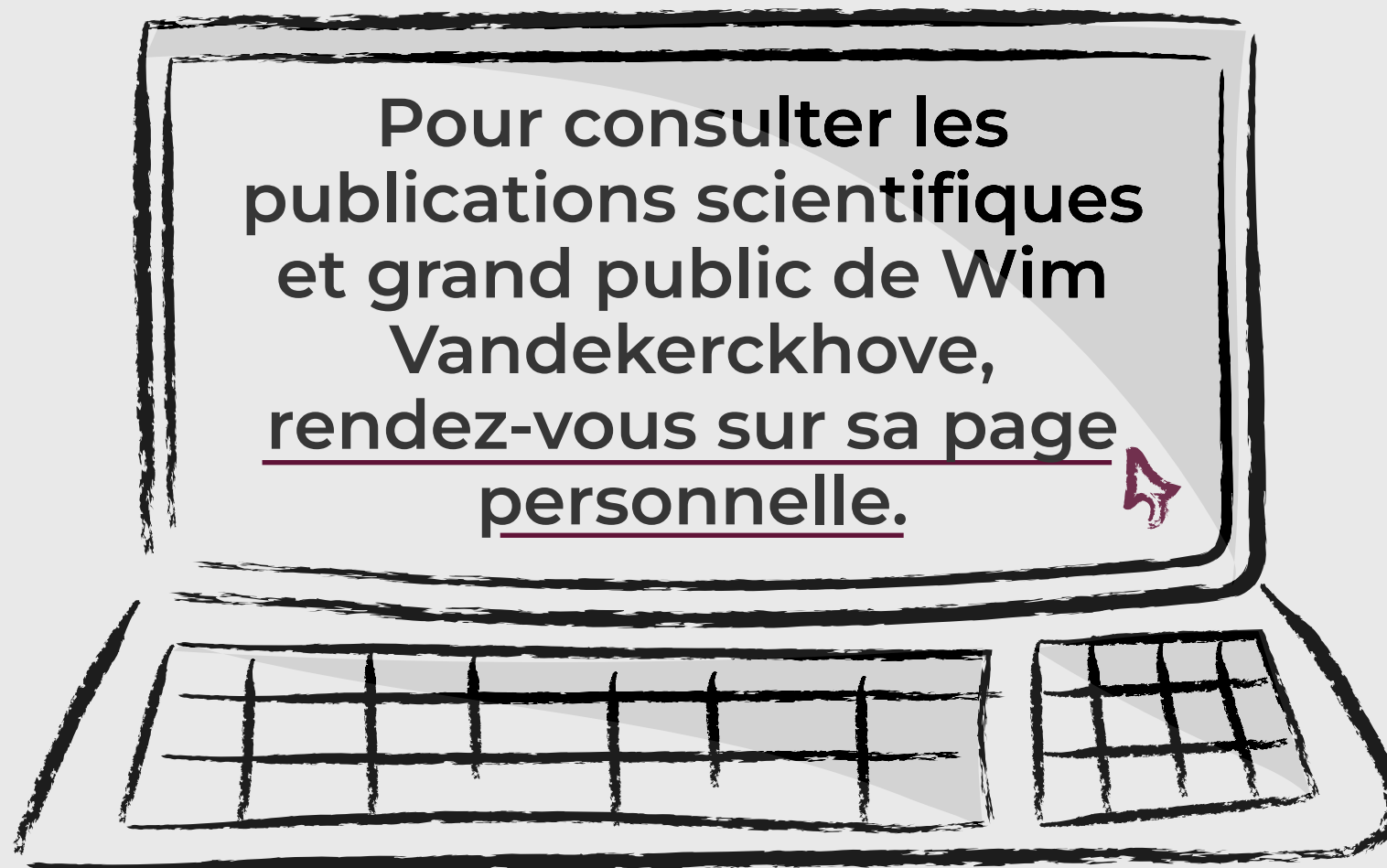


Harcèlement
au travail
par des supérieurs
hiérarchiques



Une IA digne
de confiance





Et pour aller plus loin, vous pouvez lire...

